

COMPTE-RENDU CSE du 21 janvier 2024

Q : La CGT et certains agents demandent des explications sur le projet d'analyse de la productivité en télétravail ? Quels services sont ciblés ? (CODIR de Novembre)

R : Un travail a été mené sur la productivité globale et la productivité en télétravail sur 3 services : GDD - IJ - Risques Pro sur une période de 6 mois. En générale la productivité est bonne mais quelques atypies ont quand même été relevées sur quelques agents concernant leur productivité en télétravail. Un accompagnement est prévu pour améliorer cela. A savoir que le Directeur se réserve le droit d'imposer le retour sur site si aucune amélioration n'est à déceler.

Q : La CGT et certains agents demandent ou en est le projet de régulation de la charge de travail ?

R : Le projet est en suspend faute de ressources mais pas abandonné.

Q : Suite au CODIR de septembre, un groupe de travail aurait été mis en place sur un « Pôle précarité », qu'en est-il ?

R : Au vu du contexte actuel (évolution du service CADS avec l'arrivée d'un nouvel agent et les difficultés rencontrées au service GDD) ce projet est mis en pause.

Q : La CGT et certains agents se demande si les groupes de travail ont été constitués pour les thèmes retenus du BSI.

R : 3 des 4 thèmes ont été retenus, les groupes de travail sont en train d'être mis en place avec un animateur (1 Cadre) dans chaque groupe.

Q : La CGT et certains agents demandent un point sur les recrutements.

R : *Recrutement en cours* : 1 poste à GDD et 1 poste au risque pro, 5 personnes vont passer les tests Manpower prochainement / 2 postes en cdd à la plateforme téléphonique.

Recrutement à venir : 1 référent technique aux flux entrants - 1 agent au service relation client - 1 agent aux frais de santé (0.6 ETP, 1 intérimaire serait déjà positionné sur ce poste).

Mouvement en interne : Mme DE OLIVEIRA Florence à intégrer son nouveau poste de secrétaire au CES - Mme BARBE Audrey intégrera bientôt ces nouvelles fonctions au sein du service CADS.

Entrée CDI : Agent au service information - Contrôleur de gestion - Chargée d'étude en santé

Le poste de Responsable comptabilité n'avait pas été relancé au vu de la période de clôture des comptes mais devrait être de nouveau ouvert.

Départ en retraite : Jean Louis ORTEGA

Q : La CGT et certains agents demandent si le poste de statisticien a intéressé des agents en interne ? Est-il toujours ouvert ?

R : Un agent était intéressé mais n'a pas été retenu. L'ouverture de poste n'est plus effective. Le chargée d'étude en santé viendra aider le statisticien en place.

Q : Suite à la nomination du nouveau responsable du CES, la CGT et certains agents se demandent qu'en est-il de son remplacement ? Un tuilage est-il prévu ? La CGT et certains agents s'interrogent sur l'ouverture des postes d'adjoints suite au vivier de cadre ?

R : Le directeur nous a présenté un nouvel organigramme avec une volonté de fusionner le service de l'accueil avec le service phare IJ et les appels sortants avec en responsable Mme LOMBART Anne Laure. Une autre fusion est en projet : le service Ij et le service risque pro mais aucunes informations sur le/la responsable, décision en attente de la situation du service GDD avec la responsable qui est absente depuis quelques mois.

Le directeur nous a également fait part de la nomination de Monsieur GUILLAUME Grégory au poste de responsable des affaires juridiques. Une ouverture de poste serait ouverte en interne et externe sur son ancien poste.

Les cadres adjoints seraient ensuite nommés dans les services suivants : GDD - IJ/Risques pro - Accueil/rendez-vous téléphonique.

Le service immobilier viendrait rejoindre le service des affaires juridique et de l'informatique, département placé sous la responsable Mme MESTRIAUX Anne Sophie.

La médiatrice serait rattachée directement à un agent de direction : Mme MARTINEZ Véronique.

La CGT n'a pas encore rendu son avis sur cette consultation.

Q : La CGT et certains agents demandent des nouvelles sur la proratisation des congés mobiles.

R : Aucune rétroactivité sur la proratisation des congés mobiles. La proratisation ne sera plus effective à partir du 01/05/2025. Votre délégation CGT reste sur le dossier pour la rétroactivité.

Q : La CGT et certains agents demandent si une réflexion a été faite sur l'évaluation des managers par les agents ?

R : Un cadre a déjà mis en place une sorte d'évaluation par ces agents. Un groupe de travail va être mis en place pour proposer un kit d'évaluation aux responsables. Démarche qui ne serait pas obligatoire.

Q : La CGT et certains agents demandent un point sur ARPEGE ?

R : Le déploiement est stoppé pour l'instant en attente de la résolution des problèmes.

Q : La CGT et certains agents demandent quand le guide des agents sera à disposition ?

R : Un encart est prévu dans le nouvel intranet. Nouvel intranet en cours de création.

Une question, une difficulté ! Contactez-nous par mail cgt.cpam-charleville@assurance-maladie.fr

[Suivez-nous également sur Facebook](#)

